**SAM AUTO MOTO**

**PARCOURS DE FORMATION CATÉGORIE B**

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l’assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation :

**Parcours théorique**

La formation théorique portant sur des questions «d’entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme, soit en présentiel (box) avec un enseignant (horaires sur le site internet), soit en distanciel grâce aux visios (mardi et vendredi soir) ou encore via Internet (code en ligne code rousseau).

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l’école de conduite, et est dispensée en présence d’un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d’une autorisation d’enseigner en cours de validité le samedi matin de 10h à 12h (**alcool et stupéfiants, vitesse, défaut de port de la ceinture de sécurité, distracteurs, etc)**

En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours à votre rythme. Pensez à vérifier les jours, les horaires et les thématiques sur le tableau d’affichage ou le site internet.

**Parcours pratique**

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;

- en rase campagne ;

- sur autoroute ;

- de nuit (leçons prises en hiver).

. La formation se déroule selon le REMC et ses 4 compétences décrite dans le livret d apprentissage

LIEN SITE INTERNET : sam-auto-moto.fr